



## ARTICLES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2024-2025 (à vous procurer au magasin de votre choix)

### 1<sup>re</sup> année

- 6 duo-tangs avec attaches et pochettes (inscrire le nom de l'enfant sur le dessus)
- 4 cahiers d'écriture #12-182 interlinés et pointillés
- 1 cartable à anneaux 1 ½" vide (inscrire le nom de l'enfant sur le dessus du cartable)
  - 1 feuille protectrice
- Dans un étui à crayons :
  - 24 crayons de couleur en bois (aiguisés)
  - 24 crayons feutres de couleur
- Dans un autre étui à crayons :
  - 1 règle de 15 cm en plastique
  - 10 crayons de plomb HB (aiguisés)
  - 1 paire de ciseaux
  - 2 gommes à effacer
  - 1 taille-crayons avec réservoir qui visse
  - 1 bâton de colle 40 g
  - 2 surligneurs de couleurs différentes
  - 1 marqueur à tableau blanc à pointe fine
- Sarrau, tablier ou chemise pour protéger les vêtements (identifié au nom de l'enfant)



Pour l'éducation physique : Votre enfant devra avoir un t-shirt, un short, des espadrilles et une paire de bas.

- 1 sac en tissu pour ranger le linge d'éducation physique (identifié au nom de l'enfant)

#### IMPORTANT :

**TOUS LES ARTICLES (CAHIERS, CRAYONS, GOMMES À EFFACER, ETC.) DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS AU NOM DE L'ENFANT.**

Veillez prendre note que tous les articles scolaires de fantaisie (crayons, gommes à effacer, règle et autres) sont interdits à l'école. Ces articles amusants et attirants sont trop souvent cause de vols, pertes et distractions chez l'enfant. À cet effet, nous comptons sur la collaboration des parents. Tout le matériel en bon état de l'année précédente peut être réutilisé.